

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 Juin 2021

CO 271 DE

Nombre de
Conseillers

En exercice : ..95

Présents : .68

Votants : ..80

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, BRUNEL Bernard, QUATREPOINT Eric, PETITGUYOT Jean Pierre, GRINI Guillaume, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, DROGNEY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BARBE Daniel, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, RIGOLET Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, FOYET Marie Odile,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIONNET André à TRONCHET Guy, LECOQ Yves à POULET Gilles, PETIGNY Loïc à BRIOT GAIDIOZ Cécile, DECOTE Yves à LETONDOR Jean Luc, BERTHELIER Roland à GIRARD Colette, VILLALONGA Patrice à LAUBIER Bernard, ROBERT Bruno à SUSSOT Florence, GAVAT Alain pourvoir à ROMANET Claude, CATHENOZ Catherine à BERTHOD BLANC Aurélien, BAHL Catherine à SEIGLE FERRAND Antoine, BERNARD René à ROMANET Claude, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : ONCLE Bernard à FOYER Marie Odile, LANIESSE Michel à GRINI Guillaume, CRADOT Audrey à CHAUVIN Roger, BUYS Nelly à BARBE Daniel,

Etaient Excusés : RENAUD Jean Marie, GROS Roger, MONTEVECCHIO Patrick,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, BRENAUX Denis, RIGAUD Hervé, GAVAT William, PAQUIEZ Valérie, DUQUET Jean Pierre, JACQUES Sébastien, CHAILLON Roland, MARTINS Serge, FLEURY Michel, YANARDAG Mikaël,

Secrétaire de séance : Claude ROMANET

Convocation faite le : 28 Mai 2021

Objet : Association Promodégel : subvention de fonctionnement 2021 de la SMAC Moulin de Brainans

ENTENDU que l'Association Promodégel gère le site du Moulin de Brainans labellisé Scènes de Musiques Actuelles (SMAC) ;

RAPPELANT que le bâtiment est propriété de la Communauté de Communes et l'association locataire des lieux ;

VU la convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2021 multi partenariale (DRAC, Région BFC, Conseil Départemental et Promodégel) organisant les modalités du partenariat pour la mise en œuvre de la SMAC ;

VU que l'association Promodégel sollicite une aide au fonctionnement pour l'année 2021 de 30 000 €

Pour rappel, les aides de la collectivité ont été les suivantes :

- 2017 : 30 000 € (subvention de fonctionnement) ;
- 2018 : 30 000 € (subvention de fonctionnement) ;
- 2019 : 30 000 € (subvention de fonctionnement) ;
- 2021 : 30 000 € (subvention de fonctionnement) ;

Il est proposé d'accorder une subvention de fonctionnement de 30 000 € pour l'année 2021.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 8 Juin 2021
CO 271 DE (SUITE)

Page 1/2

**Objet : Association Promodégel : subvention de fonctionnement 2021 de la SMAC
Moulin de Brainans**

VU l'avis favorable de la Commission Tourisme et Culture en date du 31 mars 2021
approuvant la demande de subvention de fonctionnement pour 30 000 € ;

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- 1 / DEFINIT le montant suivant de subvention à Promodégel : 30 000 € pour le
fonctionnement ;
- 2 / AUTORISE le Président à signer toutes pièces afférentes.
- 3 / DIT que des crédits suffisants sont prévus au BP 2021.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

